



NOTE DE SERVICE

Saint André Lez Lille, le 24 juillet 2023

DE : La Directrice Générale
Le Service des Ressources Humaines

A L'ATTENTION : de l'ensemble des salariés

Objet : Affichage du montant net social sur le bulletin de paie

A partir de juillet 2023, le bulletin de paie comprendra une nouvelle information figurant sur une nouvelle ligne intitulée « montant net social ». Ce montant correspond au revenu net après déduction de l'ensemble des prélèvements sociaux rendus obligatoires par la loi et sert de référence pour le calcul du RSA et de la prime d'activité. Le montant du salaire n'est évidemment pas modifié par l'affichage de ce nouveau montant.

Pour les salariés qui ne sont pas bénéficiaires du RSA ni de la prime d'activité, l'affichage du « montant net social » n'a pas d'effet sur votre situation. Vous pourrez cependant vous en servir pour simuler vos droits à ces prestations sur caf.fr ou msa.fr.

Pour les salariés allocataires du RSA ou de la prime d'activité, ou qui souhaitent en faire la demande, le « montant net social » permettra de connaître immédiatement le montant de revenu d'activité à déclarer dans la déclaration trimestrielle de ressources au titre de chaque bulletin de paie. Il suffira donc de renseigner ce montant (ou le total des montants si plusieurs employeurs) pour que ces deux prestations soient calculées sans risque d'erreur.

Cette évolution fait suite à un arrêté du 31 janvier 2023 (publié au Journal officiel du 7 février 2023). Ce montant se calcule automatiquement, en appliquant la réglementation, de manière analogue au calcul du salaire imposable.

A terme, le « montant net social » sera pré-rempli dans les formulaires de demande ou de renouvellement de RSA et de prime d'activité, comme pour la déclaration d'impôt sur le revenu. Cela permettra de simplifier les démarches, d'éviter les erreurs, d'améliorer l'accès aux droits et de prévenir les fraudes.

Pour comprendre le montant affiché, rendez-vous sur votre espace personnel sur mesdroitssociaux.fr.

La Directrice Générale

Marine GRACEFFA
Coordination C.A.P
12, Place du Général de Gaulle
59350 Saint André Lez Lille - Tél. : 03 20 40 66 05
Mail : direction@cap.saintandre.fr
Le Service des Ressources Humaines
Siret 581 953 249 00038 - APE 9329Z